



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LESPARRE-MERIGNAC
SAID ANTENNE MERIGNAC
106 AVENUE DU CHATEAU D EAU
33707 MERIGNAC CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 03 70 926 463 250
Déclarant 2 (C) : 10 26 984 351 057
Référence de l'avis : 24 33 A404385 52
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :
APT A401 RES CONFIDENCES
1 RUE DU GEAI DES CHENES
33520 BRUGES
Numéro FIP : 330 17 92 6860979789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024
Identifiant service : 33036

LONGEOT PIERRE
OU LONGEOT JOSYANE
APT A401 RES CONFIDENCES
1 RUE DU GEAI DES CHENES
33520 BRUGES

Somme qui vous est remboursée

1 089,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP LESPARRE-MERIGNAC
SAID ANTENNE MERIGNAC
106 AVENUE DU CHATEAU D EAU

33707 MERIGNAC CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1330 6003 942X XXXX XXX7 503

Identifiant de la banque : AGRIFRPP833

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

67 855

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : LONGEOT
Déclarant 2 - Nom de naissance : BON

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Pensions, retraites, rentes.....	46306	25900		
Abattement spécial de 10%.....	- 2771	- 1550		
Salaires, pensions, rentes nets.....	43535	24350		67885
Revenu brut global.....				67885
CSG déductible.....				- 31
Revenu imposable.....				67854
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				6929
Impôt avant réductions d'impôt.....				6929
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	300	300	198	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 198
Impôt total avant crédits d'impôt.....			6731	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Système de charge véhicule électrique.....	1049		1049	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 300
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				6431
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				6431
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 7508
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :				- 56
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 136
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 997
PRELEVEMENTS SOCIAUX				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

CSG-CRDS	PSOL
- 52	- 40
- 52	- 40
	- 92

Solde des prélèvements sociaux 2023 ⁵³:

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 1089

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 67855

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹ 1

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source)
particulier/gérer mon prélèvement à la source ou
appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 9,48%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus
de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source,
car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas
compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs
mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.